

Villognon

Le Trait Charentais rue dans les brancards

Le monde du cheval de trait est en émoi. Poitou-Charentes n'aurait pas de représentants au sein du Trait (grande) Aquitaine. La grande région attise bien des convoitises. Le Trait Charentais qui fête ses vingt ans cette année refuse de se laisser fouetter sans réagir.

Pas de grands élus à l'assemblée générale du Trait Charentais samedi 16 janvier 2016. «*On les attendait car on a des questions à leur poser !*» déplorent les adhérents.

«*L'an passé le député Jérôme Lambert nous a obtenu l'autorisation de faucher les jachères dès le 15 juillet, souligne René Thoret, cela a permis de nourrir nos chevaux sans acheter de foin.*» Élever et posséder des chevaux de trait est devenu compliqué, ruineux, et risqué car le bâton de l'administration menace sous tous les angles. Plus de haras pour aider les éleveurs et sauvegarder les races françaises, une nuée de règlements parfois contradictoires et non sans lacunes.

Le Trait Charentais a convenu de rencontrer les grands élus pour leur faire part de ses soucis. Parmi lesquels l'affaire de la fédération des syndicats d'éleveurs et d'utilisateur de chevaux de trait au niveau régional. Jusque là les syndicats départementaux tels que Trait Charentais, Trait 17, Trait Vienne, étaient réunis au sein d'un groupe régional Trait Poitou-Charentes. «*Traits Poitou-Charentes n'existe plus au sein de la grande région, expose Pierre Ditlecadet, d'autres [Trait Aquitaine] ont pris les devants et on nous demande de cotiser. Pas d'accord ! On n'a pas voulu adhérer car on n'aurait aucun représentant dans cette nouvelle structure. On veut se regrouper avec Trait Limousin pour faire front à cette décision unilatérale. Il faut que les élus s'en mêlent !*»

Claude Guitton, maire de Villognon, félicite le Trait Charentais qui galope dans sa commune depuis 20 ans : «*C'est une association remarquable qui valorise les ânes, les mulets, les chevaux, et transmet des savoirs aux plus jeunes. Il est dommage que la réglementation devienne si contraignante. Nous nous félicitons de la fête organisée cet été (son et lumière) à laquelle nous participerons bien volontiers, le style est nouveau, il y aura des figurants...*»

«Des sorties pour animer et informer le public»

Le Trait Charentais, c'est le syndicat des éleveurs et utilisateurs de chevaux de trait de la Charente créé en 1995 présidé par André Gerbaud. A ses côtés et fondée en 1999 pour porter les manifestations, l'association charentaise de l'âne et du cheval de trait (ACACT) présidée par Sébastien Marciquet. Les assemblées générales des deux structures se sont déroulées de pair samedi matin. Après avoir présenté les nouveaux adhérents, les secrétaires ont exposé le bilan moral : «*Nous subissons une crise difficile, la filière du cheval est malmenée, malgré un avenir incertain on continue à se battre. Le Trait Charentais poursuit ses sorties pour animer et informer le public.*» Les présidents soulignent le dévouement et la disponibilité des adhérents qui ont participé à 38 manifestations en 2015 dont 4 jours de foire à Ruffec, le championnat

régional de labour à Villefagnan qui a sélectionné des équipages pour le championnat de France à Metz. Le Téléthon inter-associatif à Villognon a été une réussite.

Le tiers sortant des conseils d'administration a été réélu, Claude Caillaud migre de l'ACACT au Trait Charentais, Sylvie Barbotin et Hervé Pintaud sont élus au conseil d'administration de l'ACACT. Les bureaux seront élus le 29 janvier à la salle des fêtes de Villognon. André Gerbaud quittera alors la présidence du Trait Charentais. *«Il faut saluer André Gerbaud, scande Michel Marciquet vice-président, il a beaucoup fait et continuera à œuvrer pour le Trait-Charentais.»*

Les 22 et 23 juillet Villognon sera sous «les feux de la rampe». La place du village reviendra trois siècles plus tôt grâce au son et lumière. Et aux chevaux ! Deux soirées sont prévues mais au cas le public serait trop nombreux, une troisième n'est pas impossible le 25.